



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ÉVÉNEMENTIELLES

## PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre, d'une part l'entreprise individuelle M'DKO, Mueslva GRUAI, dont le siège social se situe au 13 rue de la mare 60390 AUTEUIL, ci-après dénommée « M'DKO » et d'autre part, les personnes souhaitant faire appel aux prestations de service proposées par M'DKO, dénommées ci-après « le client ».

## ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre M'DKO et le client et les conditions applicables dans le cadre des prestations de services proposées par M'DKO.

TOUT CLIENT DE M'DKO RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE CES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AVANT DE VALIDER SA COMMANDE. LA CONFIRMATION DE LA COMMANDE ENTRAÎNE ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS DE VENTE, LA RECONNAISSANCE D'EN AVOIR PARFAITEMENT CONNAISSANCE ET LA RENONCIATION A SE PRÉVALOIR DE SES PROPRES CONDITIONS D'ACHAT OU D'AUTRES CONDITIONS. M'DKO se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le client.

## ARTICLE 2 : DEVIS

Toute intervention de M'DKO fait obligatoirement l'objet d'un devis estimatif détaillé et personnalisé remis ou envoyé par e-mail au client. Ce devis comporte la désignation et les prestations déterminées à partir de la demande exprimée par le client ainsi que les modalités et les coûts y afférents. Sauf stipulation contraire, tous les devis de M'DKO ont une durée de validité d'un mois à compter de leur remise.

## ARTICLE 3 : RÉSERVATION DE LA PRESTATION

La réservation de la (des) prestation (s) se fait exclusivement par le client auprès de M'DKO par la remise du devis dûment accepté et signé. Toutes prestations hors devis et/ou modification du devis résultant de l'accord entre les parties, figureront sur la facture établie 15 jours avant la manifestation. En cas de modification du devis après l'établissement de la facture, le règlement de la prestation hors facture sera à effectuer au plus tard le jour de la manifestation.

Pour être pris en compte, toute réservation de la (des) prestation (s) doit être accompagnée du paiement d'un premier acompte s'élevant à 30 % du prix total de la (des) prestation (s), lequel est exprimé toutes taxes comprises. La réservation est acquise après réception et encaissement effectif du premier acompte. A défaut de paiement effectif du premier acompte ou en cas de désistement du client faisant suite au paiement de ce premier acompte (en dehors du droit de rétractation), la réservation est annulée en plein droit et M'DKO immédiatement déchargée de toutes obligations envers le client. Dans ce cas, le client ne peut prétendre au remboursement des sommes d'ores et déjà versées et conservées par M'DKO à titre d'indemnité contractuelle irréductible de résiliation de contrat.

## ARTICLE 4 : PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix pratiqués par M'DKO, proposés sur les devis, sont ceux en vigueur le jour de la commande. Tous les prix sont indiqués en euros. M'DKO en tant qu'entreprise soumise au régime fiscal des microsociétés, ne facture pas la TVA (article 293B du CGI).

Le règlement de la (des) prestation(s) est échelonné comme suit :

- Un premier acompte pour provisions sur frais et honoraires de 30% du montant total dû à régler à la signature du devis.
- 40% du montant total dû à J-2 mois
- Solde du montant total dû au plus tard le lendemain de la (des) prestations.

Le paiement des prestations de M'DKO s'effectue par chèque à l'ordre de M'DKO ou par virement.

Aucun escompte n'est accepté pour le paiement anticipé ou comptant.

Tout retard ou défaut de paiement entraînera de plein droit :

- l'exigibilité immédiate de toute la somme restant due,
- Le calcul et le paiement d'une pénalité de retard égale à 5% du montant de la facture
- La pénalité est due sans qu'aucun rappel ou mise en demeure préalable ne soient nécessaires.

## ARTICLE 5 : DROIT DE RETRACTATION

A compter de la date de la commande (signature du devis), et conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un délai de sept jours pour faire valoir votre droit de rétractation auprès de M'DKO. Pour ce faire, vous devez nous faire parvenir dans ce délai (cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant votre intention de vous rétracter, à l'adresse suivante : M'DKO Mueslva GRUAI, 13 rue de la mare 60390 AUTEUIL. Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les 30 jours suivant la réception de la lettre.

Ce droit de rétractation ne saurait pas être applicable si les prestations ont commencé d'un commun accord entre M'DKO et le client avant la fin du délai susmentionné de 7 jours.

## ARTICLE 6 : ANNULATION, REPORT ET MODIFICATION

En dehors de votre droit de rétractation dans un délai de 7 jours, toute demande d'annulation, de report, ou de modification de commande est soumise à l'accord de M'DKO. En cas d'annulation, le client ne peut prétendre au remboursement des sommes d'ores et déjà versées et conservées par M'DKO à titre d'indemnité contractuelle irréductible de résiliation de contrat.

## ARTICLE 7 : DROIT D'UTILISATION

Le client autorise M'DKO via l'acceptation de ces CGV, la prise de photos de la décoration de l'événement avant et après la réalisation de la prestation de M'DKO à des fins promotionnelles. M'DKO pourra reproduire et modifier ces photos en fonction des besoins et les exploiter sur tous les supports (magazine, TV, site Internet...) existants et à venir.

M'DKO détient la propriété des croquis, visuels et illustrations réalisés dans le cadre de ses prestations sur le lieu d'intervention. Le client consent à ce que M'DKO fasse usage, à titre publicitaire, de ses photos et dossier proposé. Dans le cas contraire, il notifie sa volonté de ne pas autoriser la publication de ses photos et du dossier.

## ARTICLE 8 : AIRE GÉOGRAPHIQUE

Les frais de déplacement à domicile et/ou sur le lieu de réception sont compris pour une distance de 30 km autour de Beauvais. Sinon, sera ajouté 0.60 € par kilomètre supplémentaire.

## ARTICLE 9 : RÈGLEMENT DES LITIGES

M'DKO est une entreprise de droit français. La loi applicable à nos relations contractuelles avec nos clients est la loi française. En cas de désaccord entre les parties, chacune fera allégeance pour régler le différend à l'amiable. Si le litige persiste, le tribunal compétent sera celui du siège de M'DKO.

## ARTICLE 10 : RESPONSABILITÉ EN CAS DE FORCE MAJEURE OU DE MODIFICATION SUBITE DES CIRCONSTANCES INITIALES

En cas de force majeure ou si survient un événement imprévisible qui modifie de manière extraordinaire, substantielle et subite les circonstances à l'origine de l'exécution du présent Contrat, les Parties ne seront pas responsables de l'inexécution ou du retard dans l'exécution du présent contrat.

Les Parties s'engagent à se notifier immédiatement la survenance de tout événement de force majeure. Les Parties évalueront conjointement et de bonne foi les conséquences de cet événement dans un délai maximum de 72 heures. Pendant la durée et dans la mesure de son impact, la force majeure suspendra l'exécution du Contrat pour les deux Parties. Dès que l'événement a cessé, la Partie empêchée en informera l'autre Partie et poursuivra immédiatement l'exécution de ses obligations contractuelles, si possible.

Si les conséquences de l'événement de force majeure susmentionné persistent pendant plus de 90 jours consécutifs, chaque Partie est en droit de notifier par écrit à l'autre Partie la résiliation du contrat sans qu'aucune des Parties ait à payer de pénalités ou d'indemnisation pour des dommages de quelque nature que ce soit, y compris des dommages indirects.

Les présentes conditions de vente ont été mises à jour à AUTEUIL le 01/08/2022 et s'appliquent à compter de la date de création de l'entreprise M'DKO.